



UECT-UNSA

MAIRIE DE TOULOUSE-COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND TOULOUSE-UD 31



COMPTE RENDU DE LA REUNION « SERVICE DES SPORTS » DU 26 OCTOBRE 2009 CHEZ Mr COURNEIL

Suite à la réunion du personnel qui a eu lieu dans les locaux du Syndicat UNSA-UECT, une délégation a été reçue par Mr Courneil, Directeur Général Adjoint des Services, Mme Tignol, Directrice du service des sports et Mr Rougié, ingénieur au service des sports.

Dès le début des échanges, nous avons bien senti que le tract intitulé « STOP !!! au service des sports » avait atteint son but qui était initialement de mobiliser le personnel et de remonter que celui-ci n'avait plus l'intention de laisser faire les choses.

➤ Points N°1 et N°2 : les plannings modifiés au dernier moment

L'Administration, a convenu que c'était dommageable. Mr Courneil a émis l'hypothèse que l'agent désigné pourrait se faire remplacer, si cela était possible.

Nous avons insisté sur le fait que le personnel était prêt à assurer le service public mais souhaite, en retour, une attention toute particulière.

➤ Points N°3 et N°4 : les pressions psychologiques et le manque de respect

Nous avons fait remonter toutes les doléances des agents présents à la réunion. Il a été noté que certains faits pouvaient se produire mais que la plus grande vigilance s'opèrera concernant certains secteurs connus. Syndicalement nous avons déclaré que nous n'accepterons plus aucune dérive.

Au sujet des pressions afin de vous faire remplir la feuille pour utiliser votre véhicule personnel à des fins professionnelles la Direction a déclaré qu'il n'y avait aucune obligation mais dans ce cas là il était fortement déconseillé de se servir de sa voiture.

Des menaces de mutations d'agents non signataires ont été prononcées mais après qu'une nouvelle information ait été divulguée. Votre Syndicat a émis le souhait que lorsqu'il y a supplément financier pour assurer un véhicule à des fins professionnelles, ou en cas de règlement de franchises suite à un accident ou dégradations de son véhicule lors d'une mission de service l'employeur procède à un remboursement de ces sommes. Nous laisserions alors à l'appréciation des agents de souscrire ou non.



➤ **Point N°5 : les heures supplémentaires**

Une discussion s'est engagée concernant essentiellement le Palais des Sports où des anomalies flagrantes ont été constatées.

Nous avons obtenu, pour ce seul site, que les agents travaillant de 0h à 3h30 le samedi, bénéficieront d'une demi-journée de récupération. Au-delà, la récupération sera d'une journée pour un maximum de 7h effectuées.

En ce qui concerne le travail dominical ou férié de 0h à 4h il sera récupéré 1 jour et au-delà la récupération se fera au prorata des 0,66% accordés pour ces journées.

Sur les autres sites ce système ne pourrait pas s'appliquer car cela entraînerait d'énormes problèmes d'organisation d'effectifs.

La délégation que vous aviez mandatée a longuement réagi à ce traitement à deux vitesses. Pour notre part nous ne pouvons pas laisser s'installer une telle inégalité et réclamons une récupération identique pour toutes les installations. *Ce n'est pas aux agents de subir les problèmes administratifs.*

➤ **Point N°6 : les primes**

Pour les primes (NBI, prime de travaux dangereux, etc..) une mise à plat est opérée par la DRH et nous nous engageons à ce que vous ne soyez pas oubliés lors de la redistribution en fonction de votre emploi, de votre grade, lieu de travail, etc...)

➤ **Point N°7 : les grades et les avancements**

En ce qui concerne les avancements nous pensons que tous ceux qui pouvaient y prétendre l'ont obtenu.

Pour les promotions internes, notamment d'agent de maîtrise, nous n'avons pas trouvé de cohérence entre ce qui a été négocié avec la haute Administration et les explications fournies par le Directeur Général Adjoint. Il nous a bien été confirmé que le service des sports avait monté des dossiers proposant un plus grand nombre de postes. Mr Courneil a demandé à la Directrice du service de lui transmettre l'intégralité des dossiers et qu'un point serait fait prochainement.

Le Syndicat UNSA-UECT va suivre l'affaire de très près....

Dans l'attente des explications ou des résultats de ces premières négociations, nous vous demandons de rester mobilisés et de ne pas hésiter à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

Nous sommes toujours à votre écoute 😊

Christine MULLOT
Secrétaire Générale

Jacques CABEAU
Elu du personnel

3 Chemin H. Bessemer - 31200 TOULOUSE

Tel : 05.61.13.45.91 / 05.61.13.45.92 - Poste : 2450 / 3492 - Fax : 05.61.13.49.05

Mail : uect@msn.com - Site : <http://unsatx31.ifrance.com>